

Observatoire ANFR du déploiement des réseaux 2G/3G/4G

Plus de 31 000 sites 4G en service en France au 1^{er} juillet

Maisons-Alfort, le 4 juillet 2017 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) publie aujourd'hui les derniers chiffres de son observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles.

Au 1^{er} juillet, **35 874 sites sont autorisés par l'ANFR, dont 31 397 en service**, pour la téléphonie mobile très haut débit (4G) tous opérateurs confondus.

Au mois de juin, les autorisations de sites 4G ont poursuivi leur progression. Les mises en service ont été particulièrement soutenues :

- les **demandes d'autorisations des sites 4G** se sont accrues de **2,2 % (2,1 % pour mai 2017)** ;
- les **mises en service de sites 4G** ont augmenté de **3,4 % (2 % le mois dernier)**.

De nouvelles autorisations 4G ont été accordées dans la **bande 2,1 GHz**, historiquement utilisée pour les réseaux 3G. Ces déploiements font suite aux autorisations de l'ARCEP accordées à Bouygues Telecom et SFR le 13 juin dernier, du fait du principe de neutralité technologique prévu par le cadre réglementaire européen.

En France, 5 bandes de fréquences permettent désormais de fournir un service 4G :

- 1 066 sites** sont autorisés pour la 4G dans la bande **700 MHz¹ (+ 8,1 % sur un mois)** ;
- 27 653 sites²** sont autorisés pour la 4G dans la **bande 800 MHz (+ 3,8 % sur un mois)** ;
- 22 800 sites** sont autorisés pour la 4G dans la **bande 1 800 MHz (+ 3,1 % sur un mois)** ;
- 25 sites** sont autorisés pour la 4G dans la **bande 2,1 GHz** ;
- 23 255 sites** sont autorisés pour la 4G dans la bande **2,6 GHz (+ 1,7 % sur un mois)**.

En bande 700 MHz, **plus de 1 000 sites 4G** sont désormais autorisés à être déployés en **Ile-de-France**, essentiellement pour Free Mobile.

Outre-Mer, **1 608 antennes sont autorisées** pour la 4G en application des décisions de l'ARCEP pour le déploiement de la 4G dans 5 zones géographiques.

- 1 004 sites** sont autorisés dans la bande **800 MHz** ;
- 1 248 sites** sont autorisés dans la bande **1 800 MHz** ;
- 464 sites** sont autorisés dans la bande **2,6 GHz**.

¹ Pour mémoire, la bande 700 MHz n'est actuellement disponible pour le très haut débit mobile que dans quelques zones ouvertes le 6 avril 2016. Plus d'informations sur ces zones et les prochaines phases de déploiement : <http://www.anfr.fr/gestion-des-frequences-sites/la-bande-700-mhz/carte-interactive-du-deploiement/#menu2>

² Certains des sites autorisés dans les différentes bandes de fréquences sont mutualisés et utilisent donc un même support. Ceci explique pourquoi la somme des sites autorisés par bande de fréquences n'est pas égale à la totalité des sites 4G autorisés.

Le bilan des sites 4G **mis en service** en métropole s'établit comme suit :

1. Bouygues Telecom (12 935 sites, + 562 en juin) ;
2. Orange (12 304 sites, + 698 en juin) ;
3. SFR (12 223 sites, + 497 en juin) ;
4. Free Mobile (8 352 sites, + 78 en juin).

Cet observatoire du déploiement des réseaux mobiles est disponible en version cartographique pour suivre les déploiements dans les différents territoires : <http://www.anfr.fr/gestion-des-frequences-sites/observatoire-en-carte/>

Les données de l'observatoire sont également publiées en Open Data sur data.anfr.fr

L'ANFR, établissement public de l'Etat placé auprès du ministère de l'Economie et des Finances, assure la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation du domaine public des fréquences hertziennes. Dans ce cadre, elle autorise les opérateurs mobiles à implanter leurs sites d'émission sur le territoire français, en veillant à la bonne coordination entre utilisateurs de fréquences et à la compatibilité électromagnétique des stations de toute nature (téléphonie mobile, radio, TV, etc.). L'observatoire du déploiement des réseaux mobiles permet, en se fondant sur ces autorisations, de rendre compte mensuellement par technologie et par opérateur du déploiement de chacun de ces réseaux.

Retrouvez-nous sur :



facebook.com/agence-nationaledesfrequences



twitter.com/anfr



dailymotion.com/anfr



flickr.com/anfr



linkedin.com/company/anfr